

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
**AUX DISPOSITIONS DU RÉGLEMENT DE ZONAGE**

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 3 avril 2023, à 19 h, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

11365, avenue Saint-Julien

Permettre une marge avant de 3,85 m au lieu de 4,50 m.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette dérogation mineure.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

---

M. Marc-Aurèle Aplogan  
Secrétaire d'arrondissement  
Le 16 mars 2023.